

## LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 15 JANVIER 1898

## SOMMAIRE

TEXTE.—Entre-nous, par L. Ledieu.—Zénaïde Fleuriot (avec portrait), par E.-Z. Massicotte.—Poésie : Soirée Castillane, par A. de Bussières.—Conte acadien : La cloche qui pleure, par F. Picard.—Rêverie, par Myosotis.—Les cinq plaies de saint François, par A. G.—Poésie : Son cœur, par J.-T.-O. Saucier.—M. Wilfrid Larose (avec portrait), par L. Fréchette.—Dans nos forêts : L'original, par F. Picard.—Petite poste en famille.—Au revoir, par Paul Herda de Croix.—L'honorable juge Jetté, par F. Picard.—Deux menus.—La dernière nuit de l'an, par Mac-Richard.—Courrier de la mode.—Descriptions des gravures de mode.—L'art culinaire.—Conseils pratiques.—Théâtres.—Jeux et amusements.—Feuilleton : Les deux gosses.

GRAVURES.—Portrait de l'honorable juge Jetté, notre nouveau lieutenant-gouverneur.—Les cinq plaies de saint François d'Assises.—Dans les forêts canadiennes : Une famille d'originaux (double page).—Gravure de mode.—Devinette.—Illustration du feuilleton.

## PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélateurs du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.



Le nombre des médecins augmente tous les ans et il semble que les Facultés luttent entre elles pour obtenir le "record" de production du plus grand nombre de docteurs.

Aucun pays ne possède autant de fabriques de médecins que le nôtre, aucune ville du monde n'a trois facultés de médecine, comme Montréal, alors que Paris, n'en a qu'une, non seulement pour la capitale de la France, mais aussi pour huit ou dix départements circonvoisins, le tout représentant une population d'environ six millions d'âmes.

Québec a aussi une faculté et, si l'on fait l'addition des manufactures de médecins qui existent dans les autres provinces, on arrive facilement à la douzaine pour tout le Canada.

C'est beaucoup. N'est-ce pas trop ?

La plupart de ces médecins entrent dans la profession par la grande porte, mais, ce qu'il y a d'assez étrange, c'est de voir quelques uns de ces docteurs vouloir, malgré les facilités d'entrée, s'y introduire par une issue dérobée et demander ensuite à la Législature de légitimer l'illégalité de leurs débuts.

Cette année, il y en a environ deux douzaines qui,

n'ayant pas passé l'examen à l'étude, demandent qu'une loi les dispense de cette formalité.

Les députés se trouvent dans une singulière position :

Refuser d'accéder à la demande des requérants, paraît cruel au premier abord, attendu, dit-on, que ces jeunes gens sont exposés à perdre ainsi tout le fruit de leurs études médicales ; mais, d'un autre côté, il ne faut pas perdre de vue que si l'on fait droit à ces requêtes, autant vaut rayer la loi qui exige un examen à l'étude.

Il faut en finir d'une manière ou de l'autre.

\* \* Et pendant qu'au Canada l'engouement pour la profession médicale menace de devenir un danger, non seulement pour les clients, mais pour les docteurs eux-mêmes, on constate en France que le nombre des médecins diminue tous les ans.

En 1842 on avait relevé un chiffre de 18,000 médecins en France ; actuellement on n'en compte plus que 11,000. Sur 36,000 communes, 29,000 n'ont ni médecin, ni officier de santé, dit Brouardel, et cela parce qu'ils n'y pourraient pas vivre.

Ce n'est pas seulement en France que les médecins souffrent de la pénurie d'argent, car on commence à souffrir du même mal aux Etats-Unis, dans le nouveau comme dans l'ancien continent.

Le docteur Chs. Phelps, de New-York, qui a étudié la question, donne comme causes de cet état de choses : la multiplication des spécialistes, des dispensaires, des sanatoria, l'augmentation du nombre des médecins etc. Mais il en est une autre qui a bien sa valeur, c'est la diminution et la disparition progressive d'un grand nombre de maladies aiguës, et chacun sait que ces maladies représentent le plus clair des bénéfices du médecin praticien.

Que de fois entendons-nous des bonnes femmes nous dire très sérieusement que, de leur temps, on n'entendait pas parler de grippe, de diphtérie, de neurasthénie etc. Ces vieilles se trompent ; autrefois on donnait d'autres noms aux maladies et, le plus souvent on ne leur en donnait pas du tout, se contentant de dire que quand quelqu'un mourait, c'est que le bon Dieu le voulait ainsi.

! Cette réflexion digne de M. de LaPalisse, suffisait, mais, il n'en est pas moins vrai que l'on mourait dru comme mouches et que la durée moyenne de la vie était moins élevée que de nos jours.

Mais j'en reviens au médecin New-Yorkais.

\* \* Le métier ne nourrit plus son homme.

La dysenterie épidémique, dit M. Phelps, est aujourd'hui inconnue. La variole a disparu devant la vaccination obligatoire. La fièvre typhoïde devient une rareté. La diphtérie, vaincue par les injections de sérum, ne crée plus de foyers de contagion. L'isolement et la désinfection systématiques, l'hygiène scolaire, rendent de plus en plus rares les cas de scarlatine, de rougeole et les autres maladies de l'enfance. La diarrhée infantile diminue tous les étés, à mesure que se répand la notion que sa vraie cause est l'impureté du lait. Bref, de 1895 à 1897, de 30,000 décès causés par les diverses maladies que M. Brouardel a qualifiées d'évitables, la mortalité à New-York est tombée à 26,000.

Qu'on calcule la proportion de malades que représentent 4,000 cas mortels de maladies aiguës, et l'on verra que si la médecine ne nourrit plus son homme, ce n'est pas seulement parce qu'il y a trop de médecins, c'est aussi parce qu'il y a moins de malades.

La médecine est donc une profession qui devient de moins en moins rémunératrice, à mesure que l'on connaît mieux les principes de l'hygiène, et il ne faut pas être grand prophète pour dire qu'un grand nombre de jeunes gens qui seront reçus docteurs en médecine d'ici à quelques années, se verront forcés de recourir à d'autres moyens d'existence.

Aussi suis-je d'avis que la Législature n'aurait pas sujet d'éprouver de remords si elle adoptait tous les bills qui lui sont soumis à ce sujet. On ne pourra pas l'accuser d'empêcher les jeunes médecins de gagner leur vie, et il est à peu près certain que les six

dixièmes d'entre eux seront bientôt obligés de renoncer à leur profession, faute de malades.

L'avenir n'est pas rose pour les disciples d'Esculape, mais l'humanité devient plus saine et c'est le principal.

Les morts durent bien peu ; laissons-les sous la pierre ; Hélas ! dans le cercueil ils tombent en poussière. Moins vite qu'en nos cœurs.

Pardonnez-moi, mes amis, de jeter dans une causerie qui devrait être gaie, ces vers si tristes, si vrais du grand Victor Hugo, mais je me souviens de la commotion qui ébranla tout notre pays, il y a six ans, en apprenant la mort si soulaine de l'apôtre de la colonisation, du roi du Nord, du curé Labelle.

Déjà six ans ! comme le temps passe ! il me semble que c'était hier et je revois encore les passants s'arrêter les uns les autres, pour parler de l'événement, de la triste nouvelle qui venait de se répandre en pleine saison des fêtes. Je le revois encore, ce bon curé, la nuit de son agonie, dans sa modeste chambre, s'épongeant le front en disant d'un voix faible : "Ce sont les sueurs de la mort !" et au milieu des hoquets de sinistre augure, murmurant un nom tant aimé : "Maman ! maman !... Quelle nuit ! Quels souvenirs !"

Six ans seulement ! Et déjà son nom n'est prononcé que de loin en loin. Personne n'a encore écrit sa vie, et cela s'explique un peu, car il faudrait un écrivain à sa taille pour entreprendre pareille tâche. Sa patrie ne lui a pas encore élevé de monument, et les étrangers qui l'ont connu en Europe, demandent en vain où est la statue qu'on lui a érigée.

Et c'est avec autant d'émotion que de plaisir que j'ai lu dernièrement le discours prononcé à Saint-Jérôme par le Dr Emmanuel Fournier, que je ne connais malheureusement pas, mais dont j'apprécie le patriotisme et la noblesse de cœur.

Le Dr Fournier, après avoir esquissé les grandes lignes de l'œuvre du curé Labelle, s'élevant au dessus de toutes les passions et des préjugés politiques, lance avec énergie cet appel à ses concitoyens :

Voilà, messieurs, cet homme extraordinaire que la mort nous a enlevé il y a six ans ; voilà cet homme de bien que les vieillards et les enfants de Saint-Jérôme pleurent encore. Voilà cet homme dont le souvenir est encore si vivace au milieu des populations des cantons du Nord. Et cet homme si dévoué, si distingué, si noble, si patriote et si chrétien n'a pas une seule pierre qui indique aux étrangers où repose sa dépouille mortelle. Ah ! compatriotes ! citoyens de Saint-Jérôme ! il me semble qu'il est grandement temps de songer à élever un monument à la mémoire de ce grand homme.

C'est un devoir sacré pour les vieillards qui ont vécu avec lui pendant vingt-cinq et vingt-huit ans, c'est un devoir sacré pour les enfants qui ont grandi sous sa protection et qui ont été dirigés par lui dans les sentiers difficiles de la vie ; c'est un devoir pour toute la population du Nord qui lui doit le bien-être dans lequel elle se trouve ; c'est un devoir pour la province entière, car un des premiers le curé Labelle a franchi les mers pour faire connaître à notre ancienne mère patrie et à l'Europe les ressources que possède la province de Québec.

Ce sont de bonnes et saines paroles, et c'est un beau et juste sentiment qui les a dictées. C'est un devoir, en effet, que d'élever à Saint-Jérôme, un monument à celui que les hommes de cœur reconnaîtront toujours comme le plus grand bienfaiteur de la colonisation, et cet appel sera entendu.

Le peuple entier de la province de Québec doit se joindre à cette œuvre de bien.

Ce n'est pas seulement aux tueurs d'hommes qu'il faut élever des monuments, on doit penser aussi aux défricheurs des forêts, et nous ne pourrions jamais trop nous rappeler que si tel homme de guerre a mérité de son pays pour avoir tué dix mille ennemis, à coups de fusil, le curé Labelle en a fait vivre cent mille avec la charrue.

Enfants de Saint-Jérôme, montrez-vous dignes du roi du Nord !

\* \* Après les grandes fêtes religieuses, la plupart des journaux nous donnent des comptes-rendus très détaillés de la manière dont les offices religieux ont